



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ARRETE ARS GRAND EST n° 2024-0287 du 12 janvier 2024**

**Portant fixation du bilan quantitatif de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins ouverte du 1<sup>er</sup> février 2024 au 1<sup>er</sup> avril 2024 pour la région Grand Est**

**La Directrice Générale  
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

**VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L 6122-9 et R 6122-30,

**VU** la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients et à la santé et aux territoires et notamment son article 35,

**VU** la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

**VU** le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de Mme Virginie CAYRÉ en tant que Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

**VU** l'ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

**VU** le décret n°2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

**VU** l'arrêté ARS-Grand Est n°2023-5462 du 30 octobre 2023 portant adoption des zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

**VU** l'arrêté ARS-Grand Est n°2023-5463 du 30 octobre 2023 portant adoption du schéma régional de santé et du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies 2023-2028 ;

**VU** l'arrêté ARS n°2023-6412 du 13 décembre 2023 portant délégation de signature aux Directeurs, Secrétaire Général et Délégués Territoriaux de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

**VU** l'arrêté ARS n°2024-0255 du 10 janvier 2024 fixant le calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation relevant du schéma régional de santé en vigueur pour la région Grand Est ;

---

**ARRETE**

---

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bilan quantitatif de l'offre de soins de la région Grand Est est établi, pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins ouverte du 1<sup>er</sup> février 2024 au 1<sup>er</sup> avril 2024 conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté, à savoir :

Annexes :

- ✓ Partie 1 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence
- ✓ Partie 2 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours
- ✓ Partie 3 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins régional

**Article 2** : La liste des activités de soins concernées est la suivante :

- ✓ Psychiatrie
- ✓ Soins critiques,
- ✓ Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques
- ✓ Traitement des grands brûlés

**Article 3** : Conformément aux dispositions de l'article R6122-30 du code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

**Article 4** : La Directrice de l'Offre Sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour la Directrice Générale de  
l'Agence Régionale de Santé  
Grand Est, et par délégation,  
La Directrice de l'Offre Sanitaire

Anne MULLER

# ANNEXE

## Bilan quantitatif de l'offre relatif aux activités de soins par zones d'implantation pour le niveau de soins de référence et pour le niveau de soins de recours

Période de dépôt des demandes : du 1<sup>er</sup> février 2024 au 1<sup>er</sup> avril 2024

**Contact : [ars-grandest-auto-cpom-coop-@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-auto-cpom-coop-@ars.sante.fr)**

# Sommaire

## **Partie 1 : Objectifs quantifiés par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence**

Zone de référence n°1 Nord Ardennes	page 4
Zone de référence n°2 Champagne	page 5
Zone de référence n°3 Aube et Sézannais	page 6
Zone de référence n°4 « 21-52 »	page 7
Zone de référence n°5 Cœur Grand Est	page 8
Zone de référence n°6 Lorraine Nord	page 9
Zone de référence n°7 Sud Lorraine	page 10
Zone de référence n°8 Vosges	page 11
Zone de référence n°9 Moselle Est	page 12
Zone de référence n°10 Basse Alsace Sud Moselle	page 13
Zone de référence n°11 Centre Alsace	page 14
Zone de référence n°12 Haute Alsace	page 15

## **Partie 2 : Objectifs quantifiés par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours**

Zone de recours A Ouest	page 17
Zone de recours B Centre	page 18
Zone de recours C Est	page 19

## **Partie 3 : Objectifs quantifiés pour la zone d'implantation pour le niveau de soins régional**

Zone régionale Grand Est	page 21
--------------------------	---------

## **Partie 1 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence**

<b>Zone de référence n°1 Nord Ardennes</b>				
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : oui / non
<b>Activités de soins - Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	1	1	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
Soins intensifs de cardiologie	-	1	1	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	0	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	1	1	OUI
Enfants et adolescents	-	2	2	OUI
Périnatale	-	1	1	OUI
Soins sans consentement	-	1	1	OUI

## Zone de référence n°2 Champagne

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : oui / non
<b>Activités de soins - Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	4	4	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
Soins intensifs de cardiologie	-	2	2	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	5	5	OUI
Enfants et adolescents	-	4	4	OUI
Périnatale	-	1	2	OUI
Soins sans consentement	-	2	2	OUI

## Zone de référence n°3 Aube et Sézannais

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 minimum	Cible 2028 maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	1	1	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
Soins intensifs de cardiologie	-	1	1	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	1	1	OUI
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	3	3	OUI
Enfants et adolescents	-	2	2	OUI
Périnatale	-	1	1	OUI
Soins sans consentement	-	2	3	OUI

<b>Zone de référence n°4 « 21-52 »</b>				
	Au 1er janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins - Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	0	0	NON
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	1	OUI
Soins intensifs de cardiologie	-	0	0	NON
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	0	0	NON
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	1	1	OUI
Enfants et adolescents	-	0	1	OUI
Périnatale	-	0	1	OUI
Soins sans consentement	-	1	1	OUI

## Zone de référence n°5 Cœur Grand Est

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	2	2	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
Soins intensifs de cardiologie	-	1	2	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires		0	0	NON
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	5	5	OUI
Enfants et adolescents	-	5	5	OUI
Périnatale	-	2	2	OUI
Soins sans consentement	-	3	3	OUI

<b>Zone de référence n°6 Lorraine Nord</b>				
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	4	4	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	1	OUI
Soins intensifs de cardiologie	-	3	3	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	0	1	OUI
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	11	11	OUI
Enfants et adolescents	-	5	5	OUI
Périnatale	-	1	2	OUI
Soins sans consentement	-	5	5	OUI

## Zone de référence n°7 Sud Lorraine

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	4	4	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	2	2	OUI
Soins intensifs de cardiologie	-	3	3	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	1	1	OUI
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	6	6	OUI
Enfants et adolescents	-	3	3	OUI
Périnatale	-	1	1	OUI
Soins sans consentement	-	2	2	OUI

## Zone de référence n°8 Vosges

	Au 1er janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	1	1	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
Soins intensifs de cardiologie	-	1	1	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	1	1	OUI
Enfants et adolescents	-	2	2	OUI
Périnatale	-	1	1	OUI
Soins sans consentement	-	1	1	OUI

## Zone de référence n°9 Moselle Est

	Au 1er janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	2	2	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	1	1	OUI
Soins intensifs de cardiologie	-	1	1	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	3	3	OUI
Enfants et adolescents	-	1	1	OUI
Périnatale	-	1	1	OUI
Soins sans consentement	-	1	1	OUI

## Zone de référence n°10 – Basse Alsace- Sud Moselle

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	4	4	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	1	1	OUI
Soins intensifs de cardiologie	-	3	3	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	2	2	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	0	1	OUI
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	8	9	OUI
Enfants et adolescents	-	7	7	OUI
Périnatale	-	3	3	OUI
Soins sans consentement	-	5	8	OUI

## Zone de référence n°11 Centre Alsace

	Au 1er janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	1	1	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
Soins intensifs de cardiologie	-	2	2	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	1	1	OUI
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	3	3	OUI
Enfants et adolescents	-	2	2	OUI
Périnatale	-	1	1	OUI
Soins sans consentement	-	2	2	OUI

2

## Zone de référence n°12 - Haute Alsace

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Réanimation et soins intensifs polyvalents	-	1	1	OUI
Soins intensifs polyvalents dérogatoires	-	0	0	NON
Soins intensifs de cardiologie	-	2	2	OUI
Soins intensifs de neurologie vasculaire	-	1	1	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	-	1	1	OUI
<b>Psychiatrie</b>				
Adultes	-	2	2	OUI
Enfants et adolescents	-	1	1	OUI
Périnatale	-	1	1	OUI
Soins sans consentement	-	2	2	OUI

## **Partie 2 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours**

## Zone de recours A-Ouest

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Soins intensifs spécialisés de soins de rééducation post réanimation (SRPR)	-	0	1	OUI
Soins intensifs spécialisés d'hépatogastro-entérologie (HGE)	-	1	1	OUI
Soins intensifs spécialisés en infectiologie	-	0	0	NON
Soins intensifs spécialisés respiratoires	-	0	1	OUI
Soins intensifs spécialisés en chirurgie cardiaque	-	0	0	NON
Soins intensifs spécialisés de néphrologie	-	1	1	OUI
Soins intensifs d'hématologie	-	1	2	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents	-	0	1	OUI
Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents	-	0	1	OUI
Soins Intensifs pédiatriques d'hématologie	-	1	1	OUI
<b>Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques</b>				
<b>Adultes :</b>				
▪ Rein	1	1	1	NON

## Zone de recours B-Centre

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Soins intensifs spécialisés de soins de rééducation post réanimation (SRPR)	-	1	1	OUI
Soins intensifs spécialisés d'hépatogastro-entérologie (HGE)	-	0	0	NON
Soins intensifs spécialisés en infectiologie	-	0	0	NON
Soins intensifs spécialisés respiratoires	-	1	1	OUI
Soins intensifs spécialisés en chirurgie cardiaque	-	0	0	NON
Soins intensifs spécialisés de néphrologie	-	0	1	OUI
Soins intensifs d'hématologie	-	2	2	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents	-	1	1	OUI
Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents,	-	0	1	OUI
Soins Intensifs pédiatriques d'hématologie	-	1	1	OUI
<b>Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques</b>				
<b>Adultes :</b>				
▪ Rein	1	1	1	NON

## Zone de recours C-Est

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Soins critiques</b>				
<b>Soins critiques adultes</b>				
Soins intensifs spécialisés de soins de rééducation post réanimation (SRPR)	-	1	1	OUI
Soins intensifs spécialisés d'hépatogastro-entérologie (HGE)	-	2	2	OUI
Soins intensifs spécialisés en infectiologie	-	1	1	OUI
Soins intensifs spécialisés respiratoires	-	1	1	OUI
Soins intensifs spécialisés en chirurgie cardiaque	-	1	1	OUI
Soins intensifs spécialisés de néphrologie	-	0	0	NON
Soins intensifs d'hématologie	-	3	3	OUI
<b>Soins critiques pédiatriques</b>				
Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents	-	1	1	OUI
Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents	-	0	0	NON
Soins Intensifs pédiatriques d'hématologie	-	1	1	OUI
<b>Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques</b>				
<b>Adultes :</b>				
▪ Rein	1	1	1	NON

## **Partie 3 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins régional**

## Zone régionale Grand-Est

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
<b>Activités de soins – Nombre d'implantations</b>				
<b>Traitement des grands brûlés</b>				
Adultes	1	1	1	NON
Enfants	1	1	1	NON
<b>Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques</b>				
<b>Adultes</b>				
▪ Pancréas	0	0	0	NON
▪ Rein-Pancréas	0	0	1	OUI
▪ Foie	1	1	1	NON
▪ Intestin	0	0	0	NON
▪ Coeur	2	2	2	NON
▪ Poumon	1	1	1	NON
▪ Cœur-Poumon	1	1	1	NON
▪ Cellules hématopoïétiques allogreffe	2	2	2	NON
<b>Enfants</b>				
▪ Rein	2	2	3	OUI
▪ Pancréas	0	0	0	NON
▪ Rein-Pancréas	0	0	0	NON
▪ Foie	0	0	1	OUI
▪ Intestin	0	0	0	NON
▪ Coeur	0	0	1	OUI
▪ Poumon	0	0	0	NON
▪ Cœur-Poumon	0	0	0	NON
▪ Cellules hématopoïétiques allogreffe	2	2	2	NON